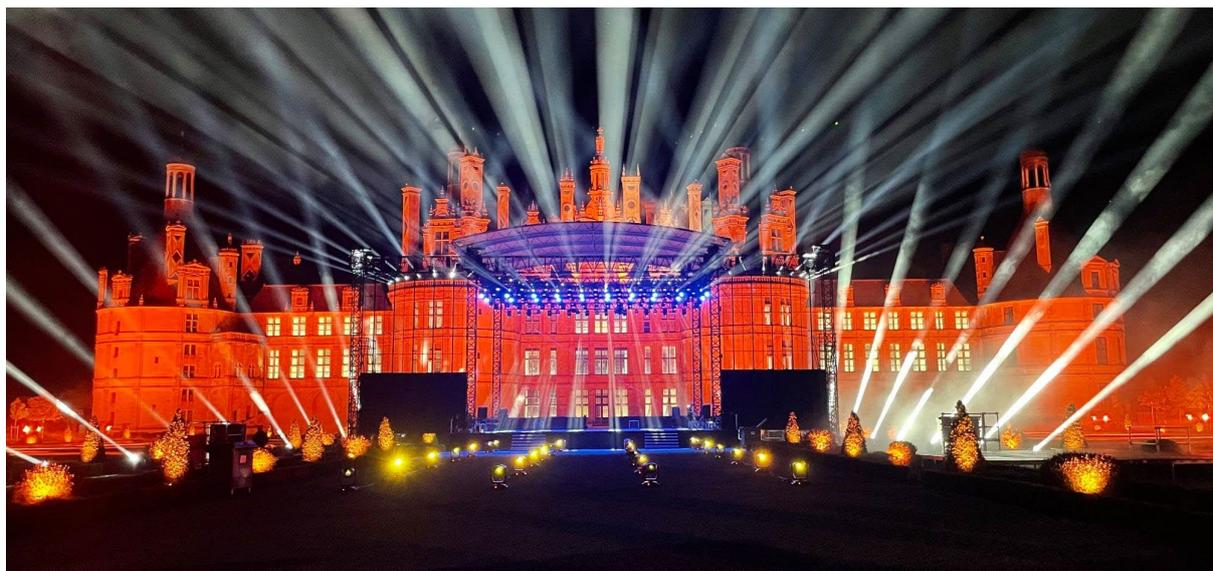


Blois, le 04 juin 2021

### LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER EN MUSIQUE SUR TF1



Le département de Loir-et-Cher a souhaité accompagner la réalisation de l'émission La Chanson de l'année présentée par Nikos Aliagas et se félicite que la société de production DMLS TV ait choisi le Château de Chambord pour poser ses caméras et ses décors.

Le succès des audiences de ce programme TV (4 à 5 millions de téléspectateurs en direct, près de 10 millions avec les replay) va permettre de donner un coup de projecteur sur le Loir-et-Cher en tant que destination touristique, lieu de vie et de partage.

**Pour le président du conseil départemental, Nicolas Perruchot,** « *Je suis heureux que le département accompagne et participe à la production de cet événement musical très prisé. Notre territoire sera cité et le Loir-et-Cher valorisé durant plus de 2h de programme. Une publicité sans commune mesure à l'approche des grandes vacances.* »

Parmi les 18 titres en compétition, quelle chanson succèdera à "Avant toi" de Vitaa & Slimane ? Réponse en direct du Château de Chambord ce samedi 05 juin sur TF1 à 21h05.

---

#### CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – [claire.gressieux@departement41.fr](mailto:claire.gressieux@departement41.fr) – 06 80 13 75 40  
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12